

GUIDE

Programme de formation pratique à l'intention des opérateurs de plates-formes élevatrices



CONCEPTION ET RÉDACTION

Denis Lavoie

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Karine Bellerive

COLLABORATEURS

Daniel Demers et Josette Boulé

On peut se procurer des exemplaires du présent document en communiquant avec :

MultiPrévention

2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150

Longueuil (Québec) J4N 1N7

Tél. : 450 442-7763

Il est possible de télécharger ce document gratuitement à partir de notre site : www.multiprevention.org

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Toute reproduction d'un extrait de ce document doit être autorisée par écrit par MultiPrévention et porter la mention de sa source.

Bien que ce guide ait été réalisé à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, MultiPrévention, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité des conséquences de toute décision prise conformément à l'information contenue dans le présent document, ou de toute erreur ou omission.

© Janvier 2020 MultiPrévention

ISBN : 978-2-924694-27-5 Programme de formation pratique à l'intention des opérateurs de plates-formes élévatrices (PDF)

ISBN : 978-2-924694-26-8 Programme de formation pratique à l'intention des opérateurs de plates-formes élévatrices (version imprimée)

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2020

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2020



2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150
Longueuil (Québec) J4N 1N7

Tél. : 450 • 442 • 7763

979, av. de Bourgogne, bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4

Tél. : 418 • 652 • 7682

www.multiprevention.org



Visitez-nous sur Facebook

GUIDE

Programme de formation pratique à l'intention des opérateurs de plates-formes élevatrices



Table des matières

Introduction	7
PARTIE 1 Programme de formation pratique	8
PARTIE 2 Préalable à la formation pratique	10
PARTIE 3 Marche à suivre pour l'instructeur	12
PARTIE 4 Carnet d'apprentissage pour opérateur débutant	14
PARTIE 5 Grille d'évaluation des compétences	17
Annexe 1 - Exemples de consignes de sécurité	19
Annexe 2 - Fiches d'inspection	20
Annexe 3 - Exemples de mises en situation pour l'évaluation	21
Annexe 4 - Questions souvent posées	22

Introduction



La formation vise à habiliter les opérateurs de plates-formes élévatrices à utiliser de façon sécuritaire leur équipement. Pour y arriver, il est nécessaire d'acquérir des connaissances, de développer des habiletés pratiques ainsi que les gestes sécuritaires. Les connaissances sont acquises lors d'une formation théorique tandis que le développement des habiletés et gestes sécuritaires se fait dans le cadre d'une formation pratique.

La formation pratique est une obligation. En effet, la *Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)* prévoit que l'employeur doit informer adéquatement le travailleur sur les risques reliés à son travail et lui assurer la **formation**, l'**entraînement** et la supervision appropriés.

De plus, et considérant les risques associés à la conduite d'une plate-forme élévatrice, l'article 51.2 de la *LSST* stipule que l'employeur doit veiller à ce que le travailleur n'exécute pas son travail lorsque son état représente un risque pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique, ou encore celle des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou à proximité de ces lieux, notamment en raison de ses facultés affaiblies par l'alcool, la drogue, incluant le cannabis, ou une substance similaire.

Ce guide a été conçu pour vous aider à élaborer votre programme de formation pratique. Il est divisé en cinq parties qui touchent le choix de l'instructeur, le déroulement de la formation et les points à évaluer. Vous y trouverez, entre autres, des outils qui faciliteront la tâche de l'instructeur désigné pour former les opérateurs.

Partie 1

Programme de formation



Vous trouverez ce programme en format adaptable dans la section *Mon Espace* sur le site de MultiPrévention

Les objectifs

La formation pratique vise à développer des habiletés pratiques et des gestes sécuritaires ainsi qu'à transmettre les directives sur l'environnement de travail.

Le développement d'habiletés pratiques

La conduite d'une plate-forme élévatrice exige que l'on acquière la maîtrise de l'équipement, ce qui implique, par exemple, que l'on développe la capacité de bien juger les distances et que l'on développe les automatismes nécessaires pour actionner les commandes avec précision.

Le développement d'habitudes d'opération et de pratiques sécuritaires

Les habitudes de conduite sont aussi importantes que les habiletés. Elles touchent, entre autre, au respect des procédures établies, à l'interaction avec les personnes travaillant autour de l'équipement ainsi qu'à sa capacité à bien évaluer les risques reliés à la tâche et à s'en prémunir avant de débiter toute manoeuvre.

L'instructeur

La formation pratique est confiée à un superviseur ou à un opérateur d'expérience qui possède une bonne crédibilité, qui est un bon communicateur et qui manifeste un intérêt à partager son savoir-faire. L'instructeur doit également avoir un intérêt pour la santé et la sécurité au travail.

Le déroulement

Les opérateurs débutants

- suivent une formation qui inclut une période d'apprentissage plus ou moins longue selon les habiletés à acquérir ;
- effectuent des scénarios d'apprentissage qui permettent de développer les habiletés requises pour effectuer le travail qui sera demandé après la formation ;
- sont évalués sur leurs compétences pratiques par l'instructeur, et si possible, par le superviseur ;
- obtiennent l'autorisation du superviseur d'opérer la plate-forme élévatrice.

Les opérateurs expérimentés

- sont évalués sur leurs compétences pratiques et leurs habitudes d'opérations ;
- sont formés pour corriger les lacunes observées au moment de l'évaluation.

Les emplacements

- Les emplacements pour faire pratiquer sont choisis de manière à accorder une marge de manoeuvre pour les « erreurs de débutant ».
- Les emplacements choisis sont jugés sécuritaires (ex. : *loin des matières dangereuses, à l'écart des zones piétonnières et des zones où s'effectue la production courante*).
- La circulation dans le lieu choisi doit être minimale au moment de la formation. Au besoin, un périmètre de sécurité peut être installé.
- L'évaluation des opérateurs expérimentés peut être réalisée dans les emplacements où s'effectue le travail quotidien.

L'état de la plate-forme élévatrice

- Le plate-forme élévatrice doit être en bon état et avoir fait l'objet d'une inspection.

Les outils utilisés

- Le *Carnet d'apprentissage de l'opérateur débutant*
- La *Grille d'évaluation des compétences*

Les modalités d'évaluation

- Les situations de travail utilisées pour l'évaluation doivent coller de très près aux réalités spécifiques du milieu de travail.
- L'évaluation doit permettre de vérifier si l'opérateur est en mesure d'opérer une plate-forme élévatrice sans mettre en péril sa sécurité et celle des autres.
- L'évaluation peut être réalisée en situation de travail réelle pour les opérateurs expérimentés.
- La *Grille d'évaluation* complétée est présentée et remise au superviseur.

Le suivi

- Un nouvel opérateur doit être supervisé plus étroitement afin de l'aider à intégrer l'ensemble des trucs du métier après sa formation initiale. Le jumeler à un opérateur d'expérience et respectueux des règles est une bonne pratique.
- Utiliser la *Grille d'évaluation des compétences* pour observer et évaluer ponctuellement les opérateurs (débutants ou expérimentés) durant l'exécution de leur travail quotidien.
- Il est essentiel que toute faille observée dans la méthode d'opération soit relevée et qu'une démarche soit entreprise pour améliorer la situation.

La documentation

Vous devez conserver toutes les grilles d'évaluation complétées et signées qui attestent des formations données ainsi que la preuve que les opérateurs ont lu les consignes de sécurité relatives à l'utilisation des plate-formes élévatoires.

Les responsabilités du superviseur

Il est fortement recommandé que le superviseur participe à l'évaluation des opérateurs.

Suite à l'évaluation d'un opérateur, le superviseur doit :

- Prendre connaissance de la *Grille d'évaluation des compétences* complétée.
- Accorder à l'opérateur débutant l'autorisation d'opérer une plate-forme élévatrice dans le cadre de son travail s'il juge que tous les éléments de l'évaluation sont adéquats.
- Décider si un opérateur, dont l'évaluation comporte plusieurs éléments cochés dans la colonne « Épreuve de la difficulté », peut opérer une plate-forme élévatrice.
- Prendre en considération les difficultés rencontrées par un opérateur et favoriser ses apprentissages avant la prochaine évaluation, si nécessaire.
- S'assurer que les opérateurs ont lu et signé les consignes de sécurité.

Partie 2

Préalables à la formation pratique



Choisir un instructeur

La tâche d'instructeur est généralement confiée à un opérateur d'expérience qui possède des aptitudes pour la formation. Les critères ci-dessous permettent de cerner le profil recherché pour un instructeur.

Aptitudes pour la formation

- Être un bon communicateur.
- Avoir une bonne capacité d'analyse, un bon jugement.
- Connaître et respecter les consignes de sécurité et les pratiques sécuritaires.
- Être intéressé à partager son savoir-faire et ses expériences.

Connaissances techniques

- Avoir suivi récemment la formation théorique de MultiPrévention *Utilisation sécuritaire de la plate-forme élévatrice*.
- Maîtriser le fonctionnement de la plate-forme élévatrice et être en mesure d'en réaliser l'inspection préalable.
- Connaître les procédures de travail internes associées à l'opération des plates-formes élévatoires.

Vérifier la présence des conditions gagnantes

L'efficacité de la formation pratique ne repose pas uniquement sur les compétences de l'instructeur. Le milieu de travail doit offrir des conditions, à la fois techniques et organisationnelles, leur permettant de rencontrer les objectifs de la formation.

La grille ci-dessous permet de vérifier la présence des principales conditions gagnantes dans votre milieu de travail.

ASPECT TECHNIQUE	OUI	NON
Les plates-formes élévatrices sont en bon état.		
Les plates-formes élévatrices ont une plaque signalétique lisible.		
Les allées de circulation sont en bon état et dégagées.		
Les planchers des plates-forme sont propres et en bon état.		
ASPECT ORGANISATIONNEL		
Les plates-formes élévatrices choisies pour la formation sont disponibles et correspondent à celles qui seront utilisées dans le cadre du travail.		
L'instructeur disposera du temps nécessaire à la préparation et à la diffusion de la formation.		
Les opérateurs ont reçu la formation théorique sur l'utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices.		
Les opérateurs ont été informés des objectifs visés par l'évaluation pratique et du rôle de l'instructeur interne.		
Les procédures de travail et les bonnes pratiques sont clairement établies, elles sont connues et respectées.		
Le superviseur prend connaissance de la grille d'évaluation complétée par l'instructeur.		
Un représentant de l'employeur a été désigné pour exercer le contrôle de la qualité de la formation dispensée par l'instructeur et pour lui fournir le support nécessaire.		
Des consignes de sécurité relatives à l'utilisation des plate-formes élévatrices sont définies et les superviseurs s'assurent que les opérateurs les respectent.		

Partie 3

Marche à suivre pour l'instructeur



L'instructeur peut utiliser cette marche à suivre
comme aide-mémoire

Avant la formation

- Déterminer quelles plates-formes élévatrices seront utilisées et l'endroit où se dérouleront les manœuvres.
- Obtenir le calendrier de formation et la liste des participants.
- Informer les personnes concernées et leur superviseur des dates retenues pour la formation.
- S'assurer que les plates-formes élévatrices seront disponibles.

Pour la formation des opérateurs débutants

Avant de débiter la formation :

- Choisir les scénarios d'apprentissage à faire réaliser dans le *Carnet d'apprentissage pour opérateur débutant*.
- Préparer le matériel nécessaire pour les scénarios retenus.

Au moment de la formation :

- Expliquer au participant les objectifs visés par la formation pratique (obligations légales, développement des habiletés, acquisition de pratiques de travail sécuritaires, etc.).
- Préciser comment la formation va se dérouler (explications, démonstration et pratique des manœuvres) et spécifier que l'évaluation sera réalisée plus tard.
- Présenter les consignes de sécurité interne. *Voir les exemples de consignes de sécurité à l'annexe 1.*
- Présenter le contenu du *Carnet d'apprentissage pour opérateur débutant* et les scénarios d'apprentissage retenus.
- Expliquer et démontrer comment procéder aux manœuvres. Faire pratiquer tout en observant.
- Accorder au participant le temps nécessaire pour qu'il se familiarise avec la plate-forme élévatrice et qu'il maîtrise les commandes.

- Cocher la case « ✓ », dans le *Carnet d'apprentissage pour opérateur débutant*, pour indiquer que les manœuvres sont maîtrisées ou non, ou encore, « N/A » pour non applicable.
- Noter les commentaires pertinents.

Évaluation des opérateurs

Avant de débiter l'évaluation :

- Choisir les mises en situation à faire réaliser (elles doivent coller de près au milieu dans lequel les opérateurs exercent leur métier). *Voir les exemples de mises en situation à l'annexe 3.*
- Préparer le matériel nécessaire pour les mises en situation retenues.

Au moment de l'évaluation :

- Impliquer, si possible, le superviseur durant l'évaluation.
- Présenter les objectifs de l'évaluation.
- Préciser comment l'évaluation va se dérouler.
- Faire un rappel des consignes de sécurité internes et les faire signer (à moins que ce ne soit déjà fait).
- Faire réaliser les mises en situation.
- Compléter la *Grille d'évaluation des compétences* et faire signer le participant.
- Discuter des points forts et des points à améliorer observés lors des manœuvres.
- Présenter la *Grille d'évaluation des compétences* complétée au superviseur du participant.
- Remettre les documents complétés à qui de droit afin qu'ils soient conservés.

Évaluation en situation de travail

L'évaluation en situation de travail devrait être planifiée périodiquement après que le processus de formation pratique soit complété. Elle permet d'évaluer les opérateurs débutants ou expérimentés. Il est recommandé que le superviseur soit présent au moment de ces évaluations.

- Observer l'opérateur à divers moments, pendant que ce dernier exécute des manœuvres dans le cadre de son travail.
- Compléter la *Grille d'évaluation des compétences*.
- Rencontrer ensuite l'opérateur afin de :
 - discuter des points forts et des points à améliorer observés lors des manœuvres ;
 - faire signer la *Grille d'évaluation des compétences* ;
 - revoir, au besoin, les consignes de sécurité.

S'assurer de former l'opérateur pour améliorer les points faibles identifiés durant l'évaluation en lui faisant pratiquer les manœuvres à améliorer.

Partie 4

Carnet d'apprentissage pour opérateur débutant



À la suite de la partie apprentissage, l'opérateur débutant devra être évalué selon la *Grille d'évaluation des compétences* (voir Partie 5)

Nom de l'entreprise : _____

Nom de l'instructeur : _____

Nom de l'opérateur : _____

Type de plate-forme élévatrice :

Ciseaux Bras articulé Bras télescopique Modèle : _____

Marche à suivre pour l'instructeur :

1. Donner les informations au participant en suivant les consignes pour l'instructeur (voir les caractères ★ et le texte en italique dans le *Carnet d'apprentissage pour opérateur débutant*).
2. Faire une démonstration de la manœuvre.
3. Demander au participant d'exécuter la manœuvre à son tour. Laisser le temps au participant de se pratiquer.
4. Cocher les éléments maîtrisés dans le *Carnet d'apprentissage pour opérateur débutant*.

CARNET D'APPRENTISSAGE : Plate-forme élévatrice	Apprentissage maîtrisé		
	OUI	NON	N/A
1) Caractéristiques techniques			
Présenter les caractéristiques de la plate-forme élévatrice.			
★ Présenter les informations contenues sur les plaques signalétiques et dans le livret d'instruction : capacité de levage, hauteur maximale d'élévation, portée, poids de la plate-forme élévatrice, dispositifs d'urgence, stabilisateurs, etc.			
2) Inspection			
Réaliser l'inspection visuelle et en fonctionnement à l'aide de la fiche d'inspection.			
★ Présenter les points à inspecter. Préciser les non-conformités possibles dont celles qui justifient une réparation immédiate ou la non-utilisation de l'équipement.			
3) Embarquement / démonstration			
Monter dans la plate-forme selon la technique des trois points d'appui.			
Présenter les différentes commandes et faire une démonstration.			
★ Préciser l'importance de porter le harnais de sécurité et dans quelles situations il est requis.			

CARNET D'APPRENTISSAGE : Plate-forme élévatrice	Apprentissage maîtrisé		
	OUI	NON	N/A
4) Opérations à pratiquer			
<p>A) Déplacement horizontal Plate-forme positionnée le plus bas possible, vitesse lente, pas de mouvements brusques, anticiper les obstacles.</p> <p>★ Faire un parcours permettant de pratiquer la précision des manoeuvres et nécessitant un positionnement précis (ex. trajet en forme de 8). Le parcours peut comprendre des obstacles qu'il faudra déplacer (ex. rallonge électrique, débris).</p>			
<p>B) Déplacement vertical Repérer les obstacles en hauteur au-dessus et autour de la plate-forme, au point de départ et sur tout le parcours à effectuer.</p> <p>Élever la plate-forme et la redescendre.</p> <p>ou</p> <p>Effectuer les différents mouvements possibles avec le bras articulé ou télescopique.</p> <p>Atteindre un objet ou un emplacement précis.</p> <p>★ S'assurer que l'opérateur a bien compris les limites d'opération du bras. Utiliser les stabilisateurs si requis.</p>			
<p>C) Descente d'urgence Montrer et faire pratiquer la méthode pour faire descendre la nacelle avec les commandes inférieures.</p>			
<p>D) Passage sous un cadre de porte Montrer et faire pratiquer la méthode préconisée par le fabricant de l'équipement.</p>			
5) Ravitaillement (bonbonne de propane, batterie ou essence)			
<p>★ Faire une démonstration à partir de la procédure établie et s'assurer du port des équipements de protection requis.</p>			
6) Rampes et pentes			
<p>★ Respecter les recommandations du fabricant. Ne jamais circuler en diagonale sur une pente.</p>			
7) Stationnement			
<p>Stationner l'équipement à l'endroit approprié, nacelle abaissée, procédure d'arrêt complétée.</p> <p>Descendre selon la technique des trois points d'appuis.</p>			

CARNET D'APPRENTISSAGE : Plate-forme élévatrice	Apprentissage maîtrisé		
	OUI	NON	N/A
8) Situations de travail spécifique			
<ul style="list-style-type: none"> ★ <i>Présenter les situations de travail spécifiques et les procédures établies</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Cadenassage (où, quand, comment, pourquoi)</i> • <i>Périmètre de sécurité</i> • <i>Dangers spécifiques au lieu de travail</i> • <i>Autres...</i> 			

Commentaires :

Ajouter une feuille si requis.

Formation débutée le : _____ / _____ / _____

Signature de l'instructeur

Formation complétée le : _____ / _____ / _____

Signature de l'instructeur

Partie 5

Grille d'évaluation des compétences



Vous trouverez cette grille en format adaptable dans la section *Mon Espace* sur le site de MultiPrévention

Nom de l'entreprise : _____ Type de plate-forme : _____
 Nom de l'opérateur : _____ N° de la plate-forme : _____
 Nom de l'instructeur : _____ Date d'évaluation : ____ / ____ / ____

Mises en situation réalisées : _____

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PRATIQUES

OBSERVATIONS	ÉVALUATION			COMMENTAIRES
	Réussi	Éprouve de la difficulté	N/A	
Général				
Connait les caractéristiques techniques de la plate-forme indiquées sur la plaque signalétique : capacité, hauteur maximale, etc.				
Effectue les vérifications visuelles et en fonctionnement requises				
Complète la fiche d'inspection				
Évalue les risques reliés à la tâche				
Avise les travailleurs concernés au besoin				
Monte et descend selon la technique des trois points d'appuis				
Positionne la chaîne de sécurité ou s'assure que le portillon est bien fermé				
Respecte les conditions reliées au port du harnais de sécurité				
Conduit la plate-forme en position basse				
Opère sans mouvement brusque				
Garde les pieds et les mains à l'intérieur de la nacelle				
Adapte la vitesse aux conditions environnantes				
Garde les piétons à distance et klaxonne au besoin				
Arrête aux intersections, klaxonne et cède le passage aux piétons				
Passe sous les cadres de porte selon la procédure établie, le cas échéant				
Évite de circuler sur des objets				
Respecte le nombre de passagers prescrit				
Demande l'aide d'un signaleur au besoin				
Vérifie la hauteur libre au-dessus et autour de la plate-forme				
S'assure que le sol (ou le plancher) est suffisamment solide et stable				

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PRATIQUES				
OBSERVATIONS	ÉVALUATION			COMMENTAIRES
	Réussi	Éprouve de la difficulté	N/A	
Installe un périmètre de sécurité				
S'assure que les éléments mobiles et autres sources de danger sont cadenassés lorsque requis				
Désigne un surveillant au besoin				
Ne s'élève pas au-dessus du plancher de la nacelle en montant sur le garde-corps ou en utilisant un accessoire (ex. escabeau)				
Conserve le matériel à l'intérieur de la nacelle				
Ne se déplace pas sur une longue distance avec la nacelle élevée				
Si requis, s'assure que les points d'ancrage utilisés sont conformes				
S'assure qu'il n'y a personne à proximité lors de la descente				
Stationne la plate-forme à l'endroit désigné				
Respecte la procédure d'arrêt établie				
Déplacement sur une pente				
Respecte la pente maximale permise par le fabricant				
Circule à vitesse réduite				
N'aborde pas les pentes en diagonale				
Autres				
Conclusion de l'évaluation des compétences du travailleur				
<input type="checkbox"/> est autorisé à conduire la plate-forme élévatrice <input type="checkbox"/> a des besoins de formation supplémentaire <input type="checkbox"/> n'est pas autorisé à opérer la plate-forme élévatrice				
Commentaires :				

Signature de l'instructeur

Signature de l'opérateur

Signature du superviseur

ANNEXE 1

Exemples de consignes de sécurité pour l'opération d'une plate-forme élévatrice



Vous trouverez ces exemples en format adaptable dans la section *Mon Espace* sur le site de MultiPrévention

À adapter selon votre milieu de travail

- Inspecter la plate-forme élévatrice selon la grille d'inspection.
- Monter et descendre selon la technique des trois points d'appuis.
- Éviter les départs et les arrêts brusques.
- Ralentir ou arrêter à l'approche des piétons, des intersections, dans les virages, devant les portes et klaxonner pour signaler sa présence.
- Éviter de circuler sur des objets.
- Planifier ses déplacements.
- Effectuer une analyse des risques présents avant et pendant l'opération.
- Respecter les procédures et consigne de sécurité établies.

Je m'engage à faire respecter ces consignes de sécurité.

_____ Date : _____ / _____ / _____
Superviseur

Je m'engage à respecter ces consignes de sécurité.

_____ Date : _____ / _____ / _____
Opérateur

ANNEXE 2

Fiche d'inspection



Cette fiche est disponible sur le site de MultiPrévention

Fiche d'inspection

PLATE-FORME ÉLÉVATRICE

Inspection réalisée par :

No. d'équipement :

Date :



La vérification de la plate-forme élévatrice doit être effectuée dans un endroit sécuritaire

Compte tenu des différents modèles de plates-formes élévatoires existantes, il est recommandé de valider cette fiche d'inspection avec celle du manuel du fabricant.

Vérification visuelle

Conformité

		OUI	NON	N/A
1	Plancher, garde-corps, portillon et rallonge de la nacelle (propre, non glissant, non obstrué, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Pneus et jantes (absence d'entailles, tirants cassés, écrous desserrés, gonflement, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Composants structuraux : système élévateur, châssis, goupilles de sécurité, etc. (absence de dommages, pièces cassées, fissures, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Point d'ancrage (absence de dommages, de fissures, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Liquides : carburant, huile, électrolyte (vérifier s'il y a des fuites)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Composantes électriques et hydrauliques : connexions, raccords, cylindres (absence de bris, déformations, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Plaques signalétiques (présentes, lisibles, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Manuel du fabricant, instructions et mises en garde (présents sur la plate-forme, lisibles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Commandes inférieures et supérieures clairement indiquées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vérification en fonctionnement

Conformité

	OUI	NON	N/A
Avertisseur sonore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gyrophare et avertisseurs lumineux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commandes inférieures – monter, descendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commande d'abaissement d'urgence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commandes supérieures – monter, descendre, avancer, reculer, tourner, freiner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boutons d'arrêt d'urgence (sur le châssis et sur la nacelle)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indicateur de charge de la batterie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection anti-nids de poule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stabilisateur si présent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail des secteurs métal, électrique, habillement et imprimerie

www.multiprevention.org

NOV2016



www.multiprevention.org

ANNEXE 3

Exemples de mises en situation pour évaluer un opérateur (en choisir quelques-unes)



- Exemple 1 – Caractéristiques de la plate-forme élévatrice**
Demander aux participants la capacité de la plate-forme élévatrice inscrite sur la plaque.
- Exemple 2 – Inspection de la plate-forme élévatrice à l'aide d'une fiche d'inspection**
- Exemple 3 – Déplacement**
Faire exécuter des exercices d'habiletés.
- Exemple 4 – Faire analyser les risques encourus lors de la réalisation d'une tâche**
Risques électriques, mécaniques, pneumatiques, hydrauliques, thermiques, risques au sol, en hauteur, fixes, mobiles, etc.
Demander ce qui doit être fait pour contrôler ces risques.
- Exemple 5 – Périmètre de sécurité**
Faire installer un périmètre de sécurité.
- Exemple 6 – Ravitaillement**
Faire effectuer le branchement pour la recharge.
- Exemple 7 – Stationnement**
Demander de stationner la plate-forme élévatrice.
- Exemple 8 – Pente**
Faire circuler sur une pente.

Autres mises en situation : _____

ANNEXE 4

Questions souvent posées



1. Une carte de compétence est-elle nécessaire pour conduire une plate-forme élévatrice ?

Le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)* ne fait nulle mention d'une telle carte. Par contre, la norme CSA B354.2-01 recommande qu'une attestation de formation soit émise.

Il appartient à l'employeur de déterminer qui est autorisé à opérer une plate-forme élévatrice dans l'établissement. Il doit obligatoirement s'assurer que les opérateurs possèdent les compétences et les habiletés nécessaires pour opérer de manière sécuritaire. Une carte attestant de la formation théorique et un document faisant état d'une formation ou bien d'une évaluation des compétences pratiques constituent un moyen de respecter cette obligation.

2. Doit-on confier la formation pratique à des ressources externes ?

Le *RSST* ne mentionne pas les compétences requises d'un instructeur pour la formation pratique, mais il définit un instructeur comme étant « une personne chargée de la formation pratique et de la communication des connaissances théoriques nécessaires à l'acquisition de la compétence professionnelle ». Cette personne peut être un employé de l'entreprise.

Une entreprise peut également confier la formation pratique à des ressources externes. Cependant, il est fort probable que cette ressource ne connaisse pas le travail à faire autant que les personnes issues du milieu. La formation pratique devra donc, la plupart du temps, être complétée dans le milieu de travail par des gens qui connaissent bien les particularités du travail à faire.

3. La formation des opérateurs doit-elle être renouvelée ?

Il n'y a aucune disposition dans le *RSST* qui indique que la formation des opérateurs de plate-forme doit être renouvelée après une certaine période de temps.

Il appartient à l'employeur de juger de la pertinence d'un rappel de la formation, puisque tel que souligné précédemment, il doit s'assurer que :

- ✓ les opérateurs ont les connaissances et les habiletés requises pour opérer en toute sécurité ;
- ✓ les méthodes de travail et les consignes de sécurité sont respectées.

L'évaluation en situation de travail, réalisée de façon périodique, est une bonne pratique qui permet de faire le rappel des notions de sécurité.

4. La formation pour débutants est-elle la même que celle pour les opérateurs expérimentés ?

Formation théorique

Le contenu de la formation théorique est le même pour les opérateurs débutants et expérimentés pour s'assurer qu'ils comprennent bien les risques et les moyens de s'en prémunir.

Formation pratique

Les besoins de formation des opérateurs débutants sont différents de ceux des opérateurs expérimentés. On doit accorder aux débutants le temps nécessaire pour qu'ils se familiarisent avec l'équipement, qu'ils maîtrisent les commandes, qu'ils aient bien intégrés les pratiques sécuritaires et qu'ils aient assimilé les spécificités du milieu de travail.

Pour les opérateurs expérimentés, l'exercice peut se limiter à vérifier leurs habiletés et l'intégration des pratiques sécuritaires.



2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150
Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. 450 442-7763

979, av. de Bourgogne, bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. 418 652-7682

www.multiprevention.org

